

NOMBRE DE  
TITULAIRES : 14

En exercice : 14  
Présents : 10  
Votants : 10



Syndicat mixte d'aménagement  
de gestion et de valorisation  
du bassin de la Bresle

## DELIBERATION 2021-83

\*\*\*\*\*

### Séance du Conseil syndical du mardi 28 septembre 2021

*L'an deux-mille-vingt-et-un, le 28 septembre à 9h30, les membres du Conseil syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 16 septembre 2021, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.*

Membres titulaires présents : Mme Colette MICHAUX, Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Gérard CHAIDRON, M. Christian ROUSSEL, M. Firmin BOUCRY, M. Jean-Claude QUENOT, M. Thierry HEBERT.

Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes : M. Christophe BLAMPOIX (remplace en qualité de titulaire et a pouvoir de M. BLONDIN). M. Olivier HERNEQUÉ (remplace en qualité de titulaire), M. Hubert TRANCART (remplace en qualité de titulaire et a pouvoir de M. Franck CORDIER).

Membres titulaires/suppléants absents/excusés : M. Franck CORDIER (est remplacé et à donner pouvoir à M. Hubert TRANCART), M. Eric ARNOUX, M. David BLONDIN (est remplacé et a donné pouvoir à M. BLAMPOIX), M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY, M. Jacky BAUDON, M. François SELLIER, M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. William BOUS, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Michel CORDIER, M. Alain DEGRY, M. Yves BEURAIN.

Membres suppléants présents : M. Dany DELABOUGLISE, M. François THIVERNY.

### **Adhésion à la « mission référent signalement » dans le cas d'actes de violences, harcèlement, discrimination et agissements sexistes.**

Le comité syndical,

Le quorum constaté,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de la valorisation du bassin de la Bresle,

Vu le courrier transmis par le Centre de gestion de la Fonction publique de la Seine-Maritime,

Vu le décret n°2020-56 du 13 mars 2020, avec application au 1<sup>er</sup> mai 2020,

Vu la délibération n°556 en date du 23 avril 2018 actant l'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction publique 76, complétée par la présente,

Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,

Après en avoir délibéré :

### **Décide à l'unanimité des présents :**

- d'adopter l'adhésion à la mission optionnelle « référent signalement » proposée par le Centre de gestion de la Fonction Publique de Seine-Maritime,
- d'autoriser Mme la Présidente à signer tous les actes subséquents.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat

Acte exécutoire le : 29/09/2021

La Présidente du Syndicat mixte,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

Délibération 2021-83

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)

3, rue Soeur Badier - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com